



LE MOT DU MAIRE



Chères Saint Bauzilloises,
chers Saint Bauzillois,

L'équipe municipale vous souhaite une bonne et joyeuse année 2021.

La cérémonie des vœux du maire généralement prévue en janvier n'aura lieu cette année que si les conditions sanitaires le permettent. Nous vous tiendrons informés.

L'année 2020 vient de s'achever. Elle restera dans nos mémoires comme une année sinistre à cause de ce terrible virus et ce n'est malheureusement pas terminé. J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes en famille et souhaite qu'en 2021, ce virus disparaisse enfin, pour que nous puissions reprendre une vie normale.

Le policier municipal a repris ses fonctions.

Bonne Année 2021



Il interviendra lors de problèmes de voisinage, d'incivilité... tout ce qui nuit à votre quotidien. Je lui ai aussi demandé de surveiller les véhicules qui doublent sur la RD 986 et de verbaliser ces inconscients qui doivent arrêter de mettre la vie des Saint Bauzillois en danger.

Concernant l'occupation de la salle des Rencontres un arrêté préfectoral en autorise sa location pour les formations professionnelles. Le CREPS de Montpellier en a fait la demande et je n'ai pas eu d'autre choix que d'accepter sous peine de poursuites administratives.

J'espère que la situation sanitaire va rapidement s'améliorer pour que les Saint Bauzillois puissent à nouveau pratiquer leur sport favori et les associations reprendre leurs activités.

Oscar ALLE

LE MOT DES ELUS

LE "PETIT MARCHÉ DE ST BAU"

Le 26 décembre 2020, alors que cette année si particulière s'achève, nous avons fêté le 26^{ème} marché de Saint Bauzille de Putois. Après le "drive producteurs" du mois de mars, la mise en place de ce marché en juillet a été un succès.



La présence de groupes musicaux, chaque samedi estival, a été très appréciée. Nous avons la chance d'avoir une pépinière de musiciens de talent dans le village, nous les remercions

chaleureusement de leur participation enthousiaste en soutien au marché, tout au long de l'été !

Les piliers de ce marché, que l'on retrouve dans la Grand Rue pour l'hiver, sont le mareyeur poissonnier Luc Tagliante, le producteur Dimitri (lebecfindescevennes.fr), le producteur d'olives Yoann (<http://huile-olive-paradis.com/>), Festa et sa cuisine haïtienne réconfortante.



Nous accueillons aussi Maxime qui nous fait découvrir ses vins du Domaine de Pradines, et Florent qui vient de temps en temps avec sa production de spiruline (<https://www.cevennalgues-spiruline.fr/>)

Nous avons dégusté les préparations bio sucrées ou salées de Susy, les confitures d'Isabelle "Délices d'Aléonor"... Camille nous réglera de nouveau de ses fromages de chèvres, au printemps prochain.



(<https://www.bioetsens.net/2018/05/30/chevrerie-de-bueges/>).

Tous ces producteurs locaux, de Saint Bauzille ou des alentours, sont solidaires de notre « petit marché ».

Et puis, il y a aussi des productions artisanales : les savons d'Aurélié, les bijoux de Mathilda, les galets de cade de Louis, les « Trésors sauvages », plantes aromatiques, de Valérie, les sculptures de Jo



(<https://deuxmainssurterre.fr/>), les créations couture en tissus recyclés de Annie Bonnet, les dessins de Cannelle Wojcik...

Nous avons eu la visite de Oïanart et ses créations fil de soie, les "fringues" de AGATHE ZE LOOK, l'auteur Guillaume Kosmowski.



Nous accueillerons en 2021 Jean-Michel Delambre, écrivain, journaliste et dessinateur au Canard Enchaîné, et, nous l'espérons, d'autres artistes et auteurs qui contribuent à donner une coloration particulière à ce marché.

La météo a malheureusement empêché le Père Noël d'être parmi nous le 19 décembre comme prévu, mais d'autres moments raviront les jeunes (et les moins jeunes) au cours de la nouvelle année !

Le « petit marché » de Saint Bazille est un foisonnement de délices pour le corps et l'esprit. C'est l'occasion de découvrir des métiers mal

connus, d'offrir des cadeaux originaux, de participer à l'économie locale, de contrer les trop grandes surfaces sans âme, d'être un maillon de la chaîne "solidarité-proximité", mais aussi de rencontrer ses voisins, d'échanger des nouvelles et de bavarder en toute convivialité.



Un grand merci à tous les producteurs, artisans et artistes qui font vivre ce marché, ainsi qu'aux bénévoles qui, dès l'aube, veillent à son bon déroulement, notamment notre amie Anik Danis, artiste et membre dynamique de l'équipe Saint Bau Demain.



Venez donc le samedi, nous retrouver et vous retrouver !

Jean Burdin

Pour tout renseignement complémentaire :

Téléphone : 04 67 73 70 12

Mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

INFORMATIONS MAIRIE

BIBLIOTHÈQUE AU GRE DES MOTS



Toujours investie dans le développement de la lecture, la municipalité est heureuse d'avoir à ses côtés une équipe de bénévoles maintenant renforcée de 3 nouveaux Saint Bazillois venus aider l'équipe déjà en place.

C'est donc, avec aujourd'hui 8 bénévoles, que notre bibliothèque fonctionne. Chacun, investi dans son rôle, disponible pour vous aider dans vos choix de lecture, propose un accueil chaleureux aux jours et heures d'ouverture habituels : **Le mercredi et le samedi de 9h à 12h.**

Merci à Marie-Christine, Bernard, Raymonde, Agnès, Marie-Hélène, Patrick, Jean-Pierre et Hugues pour leur implication et leur volonté de faire évoluer la culture sur notre commune.

L'accueil des scolaires, aujourd'hui impossible en raison du protocole sanitaire, reprendra dès que la situation le permettra. Une solution intermédiaire a été trouvée en accord avec les enseignants qui ont la possibilité de venir faire un choix sur place le mercredi.

Quand la reprise des activités sera autorisée, les

classes seront accueillies le jeudi entre 9h et 12 h (et non plus le mardi comme précédemment).

Renseignements : 04 99 53 36 09

SAINT BAUZILLE, VILLAGE PROPRE ?

Des ordures, des déchets, des détritres encore et toujours ! **Hélas...**

C'est pourtant bien dans notre village que ces photos ont été prises, difficile à croire et pourtant !

Des images que les Saint Bazillois ne veulent pas voir :

PLUS JAMAIS ÇA :



Des exemples à ne pas montrer à nos enfants, que penseraient-ils d'adultes si peu soucieux de leur environnement ?

Une pollution inacceptable pour l'espace dans lequel nous vivons, soyons vigilants et respectons notre planète.

Une nouvelle année débute, qu'elle soit belle pour tous.



Mobilisons-nous
**PRENONS LES BONNES RESOLUTIONS
POUR 2021, NOTRE VILLAGE LE MERITE !**

SITE INTERNET

LISTE DES ENTREPRISES DE LA COMMUNE

Nous vous annonçons le mois dernier la mise en ligne de notre nouveau site internet que la mairie souhaite interactif pour une mise à jour optimum.

Ce dernier doit permettre à nos entreprises d'avoir une visibilité tout au long de l'année.

Ainsi nous demandons à chacune d'entre elles de vérifier si elle apparaît bien dans la liste des

entreprises de la commune publiée sur le site :

- <https://saintbauzilledeputois.fr/vivre-a-st-bau/activite-economique>

En cas de non-parution, l'entreprise peut se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie pour la mise à jour de cette liste soit :

- par mail à : accueil@saintbauzilledeputois.fr
- par téléphone au 04 67 73 70 12

AVIS AUX ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION 2021



Le dossier de demande de subvention pour l'année 2021 est à retirer à l'accueil de la mairie à partir du **lundi 11 janvier 2021**.

Ce dossier complet et dûment rempli devra être déposé en mairie **le vendredi 19 février au plus tard**. Tout dossier incomplet, non déposé ou déposé après les délais ne pourra pas être pris en compte.

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

PANIER DES AÎNÉS

DISTRIBUTION LE 19 JANVIER

Suites aux mesures sanitaires liées à la COVID 19, le repas des aînés prévu en janvier 2021 n'aura pas lieu.

Afin de pouvoir fêter la nouvelle année, la municipalité ainsi que le CCAS de Saint Bauzille de Putois ont le plaisir d'offrir aux administrés de 65 ans et plus un panier garni.

Vous avez reçu courant décembre, des bons pour retirer ces paniers.

La distribution aura lieu

Le mardi 19 janvier 2021

(et non le mardi 18 comme indiqué par erreur sur certains bons)

2021 de 14h à 17h30 à la Salle Polyvalente.

Pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer merci de vous faire connaître auprès de la Mairie au numéro suivant : 04.67.73.70.12.

LES PROCHES AIDANTS

UDAF (UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES)



Le statut de « proches aidants » et la création d'un « droit au répit » est reconnu par la loi

relative à l'adaptation de la société au vieillissement adoptée le 14 décembre 2015.

Dans ce cadre l'UDAF de l'Hérault a élaboré **un répertoire dans lequel figure tous les organismes et associations** auprès desquels les aidants peuvent trouver informations et réconfort mais aussi les établissements et les dispositifs qui permettent aux aidants de trouver un peu de répit pour se ressourcer dans le département de l'Hérault.

Ce répertoire est disponible sur le site internet de l'UDAF de l'Hérault : www.udaf34.fr (sous l'onglet aidants familiaux)

Le CCAS reste à votre disposition pour des renseignements complémentaires et tient à votre disposition ce répertoire.

COVID ENTRAIDE

GROUPE LOCAL DE GANGES



Covid Entraide Ganges est un groupe local auto organisé du réseau Covid entraide France. La dynamique solidaire est un lien précieux dans les

communes autour de Ganges. Saint Bauzille a tout

naturellement participé à cet élan, pour aider à adoucir les difficultés de plusieurs familles.

Ce réseau alimentaire ne fonctionne qu'avec les dons, et l'hiver sera long, Nous souhaitons que des épiceries solidaires de proximité, trouvent leur place.

Covid entraide France

Site : <https://covid-entraide.fr/>



RAPPEL : MASQUES DISPONIBLES

Des masques en tissu sont distribués gracieusement en mairie aux personnes les plus vulnérables dans la limite des stocks disponibles.

DON DU SANG

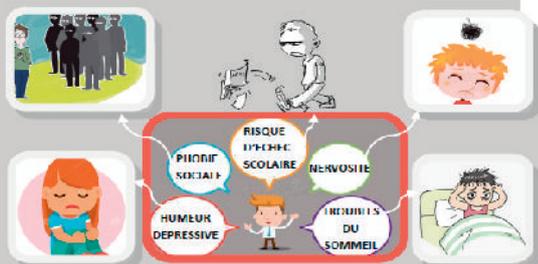
Sauvez trois vies en donnant votre sang le **vendredi 8 janvier 2021 de 12h00 à 18h00** à la salle de fêtes de Ganges.

JEUNESSE ET SPORT

LA DÉPENDANCE AUX JEUX VIDÉO

LA DÉPENDANCE AUX JEUX VIDÉO

Les conséquences



Conseils pour éviter la dépendance aux jeux vidéo

- Fixer des règles et s'y tenir en limitant le temps de jeu par jour.
- Organiser des activités extrascolaires.
- Encourager son enfant à lire des livres.
- Essayer de s'intéresser aux jeux auxquels son enfant joue.

Point d'écoute parents-adolescents : **04 67 60 96 46**

Site : DadaGoJoux.fr, Mac-addictions.fr et e-enfance.org

Les bénéfices que peuvent apporter les jeux vidéo (dans une utilisation raisonnable)

- Certains jeux éducatifs (hygiène, alimentation, langues...).
- D'autres peuvent augmenter la capacité de coordination mains/yeux et le repérage spatial.
- Les jeux de stratégie améliorent la mémoire et la logique.
- Jouer aux jeux vidéo augmente le bien-être et diminue le risque de dépression.

Sources : santé.médecine.goreka.fr, Le Figaro, Ifop, addictions.fr, Le Parisien, L'Express, Le Point, dfmvtv.fr, huffingtonpost.fr, francetvinfo.fr, sciencenews.com

PERMIS À 1 EURO POUR LES 15-25 ANS

LE PERMIS À UN EURO PAR JOUR

Définition du permis à 1 € par jour :

L'opération « permis à un euro par jour » facilite le financement d'une

formation à la conduite de véhicules de la catégorie automobile (permis B – véhicules légers) et moto (permis A).

Le permis à 1 € par jour, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un prêt dont les intérêts sont payés par l'État. Le « permis à un euro par jour » a été mis en place par l'État, en partenariat avec les établissements prêteurs et les écoles de conduite,

pour aider les jeunes de 15 à 25 ans révolus de bénéficier d'une facilité de paiement de leur formation au permis de conduire. Le coût total de la formation au permis ne change pas mais l'établissement financier avance l'argent et l'État paie les intérêts.

Attention!!! Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les catégories de permis :

- **Catégorie B** dit permis auto (véhicules légers) ;
- **Catégorie A1** (motos dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³ et dont la puissance n'excède pas 11 kw ou un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kw) depuis le 1^{er} juillet 2016 ;
- **Catégorie A2** (moto dont la puissance n'excède pas 35 kw ou un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kw) depuis le 1^{er} juillet 2016.

Pour quels montants de prêt ?

- 600, 800, 1 000 ou 1 200 €, pour une première inscription à une formation à la catégorie A et B du permis de conduire ;
- 300 € en cas d'échec à l'épreuve pratique du permis de conduire afin de financer une formation complémentaire en vue de l'obtention de la même catégorie de permis de conduire.

Qui peut en bénéficier :

Tous les jeunes qui ont entre 15 et 25 ans révolus à la date de signature d'un contrat de formation dans une école de conduite partenaire, sous réserve que l'établissement financier accepte le dossier du candidat.

Comment en bénéficier :

Le candidat majeur doit directement contracter le prêt avec l'établissement financier. Pour cela, trois possibilités s'offrent à lui :

- Il fournit un justificatif de revenus avec des revenus suffisants pour rembourser les 30 € par mois ;
- Il garantit le remboursement de son prêt par l'apport d'une caution ;

- Il s'inscrit dans le cadre d'un co-emprunt (c'est-à-dire que le jeune et une tierce personne empruntent ensemble) afin d'augmenter les chances d'avoir une réponse positive de l'établissement de crédit.
- Si le candidat est mineur (dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite), ce sont les parents qui empruntent pour le compte du jeune candidat.

Prise en charge publique du cautionnement du prêt : Certains jeunes ne peuvent pas bénéficier d'un prêt permis à un euro par jour lorsqu'ils ne sont pas en mesure de fournir une caution parentale, ou celle d'un tiers. Le Comité interministériel de la sécurité routière a donc décidé d'assurer la prise en charge

publique du cautionnement du prêt permis à un euro par jour pour les jeunes exclus de ce prêt faute de caution, et inscrits dans une démarche de formation ou d'accès à l'emploi.

Ces derniers devront se présenter à l'établissement de crédit partenaire du dispositif du permis à un euro par jour munis d'une attestation d'éligibilité à la caution publique établie par un des réseaux accompagnant également partenaire.

Toutefois, la décision d'accorder le prêt revient à l'établissement de crédit à l'issue d'une étude des pièces constitutives du dossier de demande prêt.

Lien utile :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13609>

INFORMATIONS DU DEPARTEMENT

OPÉRATION « JE PARRAINE MON ARBRE » A VOUS DE JOUER !

Depuis le 23 novembre, le Département invite les Héraultais à parrainer un arbre dans la commune de leur choix pour rejoindre le mouvement qu'il a lancé en offrant 8 000 arbres aux communes chaque année. De cette façon, la fierté de protéger la planète pourra être partagée !

Pour participer à cette grande opération de parrainage, il suffit de se connecter sur le site monarbre.herault.fr, de choisir sa commune puis l'espèce méditerranéenne préférée en cliquant sur l'icône suivante :



Le Département végétalise également ses 20 domaines départementaux comme la Scène de Bayssan à Béziers qui a déjà accueilli plus de 4 000 arbres en 2019, et bientôt beaucoup plus dans les 29 hectares des Jardins de Méditerranée à la Scène de Bayssan – Béziers.

Le département vous offre également un sachet de graines de pin maritime à semer, à retirer à l'accueil de la mairie dans la limite des stocks disponibles (10 sachets)

POURQUOI PLANTER DES ARBRES ?

Ce n'est plus un secret pour personne, les arbres apportent mille bienfaits à notre terre. En absorbant le CO2, ils contribuent naturellement à la lutte contre le réchauffement climatique. Un arbre de 5 m3 peut absorber en une année l'équivalent de 5 tonnes de CO2. Cela correspond aux émissions de 5 vols aller-retour entre Paris et New York.

Mais ce n'est pas tout : avec les canicules, les arbres représentent un excellent moyen naturel de rafraîchissement en soulageant les passants grâce à l'ombre qu'ils déploient.

Un air plus pur

Tout au long de leur vie, grâce au mécanisme biologique de la photosynthèse, les arbres puisent du gaz carbonique présent dans l'atmosphère. Ils l'emmagasinent dans leur tronc, leurs branches, leurs racines et leurs feuilles et libèrent ensuite de l'oxygène dans l'air.

Chaque année, **un arbre adulte produit ainsi 15 à 30 kg d'oxygène**, tandis qu'une personne adulte consomme 700 grammes d'oxygène par jour et 15 à 30 kg en un mois et demi à peine ! **En une année, elle consomme l'équivalent de la quantité d'oxygène fournie par dix arbres (soit 200 à 300 kg).**

Saint-Bauzille-de-Putois

49 arbres à parrainer :
49 micocouliers

1 arbre déjà parrainé

Je parraine un arbre

Saint-Bauzille-de-Putois
Micocoulier

Madame Monsieur

Nom*
Prénom*
Age*
Courriel*

Adresse postale
rue*
Code postal* Ville*
Téléphone*

* Champs obligatoires

Je ne souhaite pas recevoir d'information du Département de l'Hérault

En cochant cette case, je certifie avoir pris connaissance des [conditions d'utilisation du site](#)

Envoyer la demande

Le parrain reçoit ensuite un certificat accompagné d'une fiche explicative puis par courrier une petite surprise pour poursuivre ce beau geste de plantation !

Planter des graines, planter des arbres, c'est moins de pollution, plus d'air pur, plus de fraîcheur... c'est beau !

28 000 arbres dans l'Hérault

En 2020, le Département livre 8 000 arbres à plus de 220 communes qui ont répondu favorablement à son appel pour végétaliser les centres villes, les cours d'écoles, les places et les parcours sportifs... Sur les routes, ce sont plus de 16 000 arbres qui sont plantés le long des déviations, sur les aires de covoiturage...

La **capacité d'absorption de carbone** annuelle des forêts françaises est estimée à 70 millions de tonnes équivalent CO₂, soit **15 % des émissions françaises de gaz à effet de serre**. A titre d'exemple, un arbre de 5 m³ peut absorber en une année l'équivalent de 5 tonnes de CO₂. Cela correspond aux émissions de 5 vols aller-retour entre Paris et New York¹.

Les arbres influent également sur la **qualité de l'air** que nous respirons, en agissant comme de véritables **filtres à air**. En effet, les polluants et les poussières en suspension dans l'air sont captés par les feuilles des arbres, limitant ainsi leur circulation dans l'environnement. **Un arbre est capable d'éliminer jusqu'à 1/4 de la pollution par les particules dans un rayon d'une centaine de mètres**. Une fois coupé, le bois continue de séquestrer du carbone. Le CO₂ piégé pendant la croissance de l'arbre reste stocké pendant toute la durée d'utilisation des produits fabriqués à partir du bois. Une durée qui peut s'étendre sur plusieurs centaines d'années.

Préserver la biodiversité

Les arbres sont un véritable réservoir de biodiversité animale et végétale. Ils sont des éléments majeurs de notre écosystème et **permettent la présence de nombreux êtres vivants : insectes, oiseaux, mammifères et végétaux**.

La diversité des espèces d'arbres contribue également à la diversité de la faune et de la flore. **L'arbre constitue une ressource alimentaire très diversifiée : fleurs, fruits, feuilles,**



branches, écorces... Celle-ci intéresse l'ensemble de la faune sauvage et du gibier, souvent à la recherche d'une alimentation complémentaire de celle produite par les champs et prairies.

Les arbres rentrent également dans la chaîne alimentaire de divers insectes, oiseaux, chauves-souris et reptiles. Depuis ses racines jusque sa canopée, l'arbre est le refuge de très nombreuses autres espèces de plantes, de mammifères, d'oiseaux, d'insectes, de champignons, de mousses, de lichens.

Ce rôle d'abri est d'autant plus développé que sa structure est complexe, comme chez les arbres âgés, qui offrent de nombreuses ramifications, anfractuosités, cavités ou simples fissures.

L'arbre est un véritable lieu de reproduction, une maternité et une crèche qui prend la forme de niochis et de couvoirs naturels pour les oiseaux. Il est également un lieu de gestation pour de nombreuses larves d'insectes.

L'arbre permet de réguler la présence de ravageurs ou de parasites des cultures et des animaux, voire d'en permettre l'éradication. Les arbres dans l'Hérault abritent ainsi plus de 8 espèces de chauves-souris, qui s'avèrent être une véritable alternative à certains insecticides. Une seule chauve-souris est en effet capable de manger en une nuit près de 2 000 insectes, dont certains sont nuisibles pour la vigne. Elles sont donc un auxiliaire très intéressant pour les vignerons.

ASSOCIATIONS

LE THURAC TENNIS CLUB



Le Thaurac Tennis Club vous souhaite une très bonne année 2021, en espérant qu'elle soit moins difficile et confinée que l'année 2020.

On espère tous que l'on pourra organiser cette année toutes les animations prévues : les tournois TMC, le tournoi interne, les matchs libres, les journées "viens avec tes copines / copains"et en attendant profitez des terrains neufs.

A ce jour, nous n'avons aucune date pour la reprise des divers championnats enfants et adultes mais depuis début décembre 2020 les cours ont pu reprendre en suivant le protocole de la Fédération Française de Tennis et le respect des gestes barrières. En revanche, les horaires des cours ont dû s'adapter au dernier couvre-feu.

En attendant, soyons patients et pour ceux qui hésitent encore, prenez contact avec le club pour nous rejoindre.

Et toujours pour nous suivre : [facebook.com/thauractc](https://www.facebook.com/thauractc)

L'AIRE DE FAMILLE



L'Aire de Famille vous transmet ses meilleurs vœux pour **2021** ! Nous espérons de belles retrouvailles en cette nouvelle année.

Les diverses activités de l'Aire de Famille ont pour but de permettre aux familles de se retrouver, en famille et entre familles.

Ce sont d'abord des **activités conviviales familiales**, des moments privilégiés où l'on se retrouve entre parent et enfant autour d'une activité ou lors d'un événement festif, tout en

rencontrant d'autres familles.

Ce sont aussi des moments où l'on peut aborder les sujets de **la parentalité**, pour trouver des réponses à nos questions, toujours dans la **bienveillance**, que ce soit dans des groupes de parole dédiés ou simplement en discutant lors d'une activité. Il y a enfin les « soirées parents », véritables moments de répit.

Actuellement, en raison de la crise sanitaire, seul l'accueil du mardi est autorisé à fonctionner, parce que rencontrer d'autres enfants et ne pas rester isolé est vital pour les tout-petits et leurs parents : tous les mardis en période scolaire de 9h15 à 11h30, Marie-Pascale, institutrice retraitée accueille les petits non scolarisés accompagnés de leurs parents, tuteurs ou grands-parents pour un moment convivial.

Un **groupe Facebook** - Groupe d'entraide pour parents survivalistes - a été créé lors du premier confinement pour permettre d'échanger des bons plans, de poser des questions, et de demander de l'aide.

Activités en attente d'une reprise progressive :

- club ado, le mardi après le collège
- ateliers parents-enfants mensuels
- murmures de parents (groupe de parole)
- soirées parents (soirées femmes, soirées hommes)
- soirées familiales
- journées ou soirées festives familiales

Lieu : local associatif du plan d'eau

Contact : lairedefamille34@gmail.com

Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/lairedefamille34/>

Web : <http://lairedefamille.org/>

OMSC



En cette période difficile, le Prix du Département des OMS n'a pas pu se dérouler sous sa forme

traditionnelle, afin d'encourager et soutenir les associations sportives, le comité départemental et Hérault Sport ont souhaité que chaque OMS désigne quand même une association sportive qui se verra attribuer un bon d'achat de 400€.

Cette année, l'OMS de St Bauzille de Putois a choisi de récompenser l'USC Basses Cévennes.

Par ce geste, nous souhaitons mettre en avant un club et des dirigeants qui œuvrent depuis des années pour l'apprentissage et la pratique du football sur notre territoire.

Nous profitons de ce petit mot, pour souhaiter en 2021 le retour de la vie associative, avec ses manifestations, entraînements, galas ...

Toutes nos pensées pour les clubs, dirigeants et bénévoles qui ont été mis à rude épreuve tout au long de cette année.

Bonne et heureuse année 2021.

Et surtout bonne santé à tous.

USBC



L'Union Sportive des Basses Cévennes va à la rencontre des jeunes saint-bauzillois et saint-bauzilloises afin de promouvoir et de faire découvrir le football. Cette démarche a pour but de réintroduire ce sport dans le village et de rassembler ces jeunes avec ceux des autres communes de la Communauté des Communes.

Ainsi, **le samedi 9 janvier**, le club donne rendez-vous à tous ces jeunes de **5 à 16 ans**, sur le **stade municipal de Saint Bauzille de Putois de 14 h00 à 16 h00**.

Au programme, pendant ces deux heures, des matchs, des jeux, des épreuves techniques et des concours de tirs au but vous seront proposés par les éducateurs du club.

Plus de renseignements, auprès d'Eric Cazalet, président de l'USBC, au 06 87 67 05 65.

LE MOT DES ELUS SAINT BAUZILLE NATURELLEMENT

TOUS NOS VŒUX DE SANTE, BONHEUR, PROSPERITE POUR 2021

Rajout d'une délibération au dernier conseil municipal à savoir : **ABANDON DU SERVICE FUNERAIRE** alors que la municipalité actuelle disait vouloir le maintenir absolument lors de la campagne électorale.

Notre prochain article du blog : <https://saintbauzillennaturellement.com> vous informera de cet état de fait et de nos remarques, sur ce changement de cap !



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT BAUZILLE DE PUTOIS



1115 avenue du chemin neuf
Tél : 04 67 73 70 12
Fax : 04 67 73 31 84

contact@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00
Lundi : 14h00 - 17h00

Accueil - communication - associations - locations - fêtes et manifestations :

..... 04 67 73 70 12

..... accueil@saintbauzilledeputois.fr

Eau - Élections - Recensement - Bibliothèque :

..... 04 99 53 36 09

..... contact@saintbauzilledeputois.fr

Urbanisme - Etat civil - Funéraire - comptabilité :

..... 04 99 53 36 08

..... urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Police : 04 67 73 76 92

..... en cas d'urgence uniquement : 06 75 72 49 07

..... police@saintbauzilledeputois.fr

Urgences mairie (en dehors des horaires d'ouverture) 06 70 79 13 07

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou

ccas.mairiestbauzille@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE - HORAIRES D'OUVERTURE

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06 - 09 99 53 36 09

au public : les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00

aux écoles : les jeudis de 9h00 à 12h00

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

tous les **samedis de l'année** de 8h00 à 12h30, le long des commerces de la Grand Rue

LA POSTE

Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi

Levée du courrier à 11h00

COLLECTE DES DÉCHETS

- **Tous les lundis et jeudis :** Collecte des bacs gris

- **Tous les mercredis :** Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00

(Cartons, bouteilles, cannettes à compacter au maximum)

En cas de jour férié, la collecte est reportée généralement au lendemain

- **Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois :** les déchets verts (attachés ou dans un contenant, sauf big bag)

- **Le 2^{ème} (et le 5^{ème} jeudi) du mois :** le bois, petit mobilier, plastiques non recyclables

- **Le 4^{ème} jeudi du mois :** les encombrants (gros mobilier, matelas, électroménager)

- **Déchetterie de Ganges (04 67 73 14 57) :** tout autre déchet doit être amené à la déchetterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

- **Le SYMTOMA (04 66 77 98 29)** peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur

PHARMACIES DE GARDE : DÉCEMBRE 2020

Le 1 ^{er} janvier	RASTALDO	Ganges	04 67 73 84 12
Du 02 au 8	ROUAN	St Hippolyte	04 66 77 22 42
	BOURIDAH	Valleraugue	04 67 82 20 07
Du 09 au 15	SCHOENIG	Sumène	04 67 81 35 60
Du 16 au 22	CHABROL	Quissac	04 66 77 31 46
	ROMBAUT	Le Vigan	04 67 81 11 19
Du 23 au 29	MOUILLARD	Ganges	04 67 73 80 20
Du 30 au 31	MARTY	Quissac	04 66 77 49 89
	GARRIGUES	Le Vigan	04 67 81 00 10

NUMÉROS UTILES

- Polyclinique Saint-Louis-Ganges 04 67 81 68 00
- Secrétariat des urgences 04 67 81 68 58
- Premiers secours, SAMU 15 ou 112
- Pompier : 18
- Centre antipoison : 04 91 75 25 25
- Gendarmerie de Ganges 04 67 73 85 13
- Coronavirus (Covid 19) 0800 130 000
- Violence conjugale : 39 19
- Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés : 39 77
- Enfance en danger 119
- Non au harcèlement 30 20
- Mutuelle communale 04 67 07 39 37
- Mission Locale Garrigues Ganges 04 67 73 01 30
- Bus des aidants 07 66 40 40 16
- Ecole du Thaurac 04 34 22 75 25
- Micro-Crèche -St Bauzille de Putois 04 67 22 50 24
- Centre de loisir 07 77 26 82 40
- Communauté de communes 04 67 73 78 60
- Correspondant Midi Libre 06 19 96 96 63
- ENEDIS 09 72 67 50 34
- Trésor public de Ganges 04 67 73 81 66
- Préfecture de Montpellier 04 67 61 61 61
- Sous-préfecture de Lodève 04 67 88 34 00
- Département 04 67 67 67 67

BULLETIN MUNICIPAL

Les articles doivent être envoyés avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet : Bulletin municipal.

E-Mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus Distribution : les élus

Tirage : 950 exemplaires Parution : mensuelle

Site internet : <http://saintbauzilledeputois.fr/>